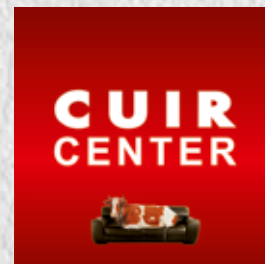


**GUIDE**  
ENTRETIEN  
ET GARANTIE

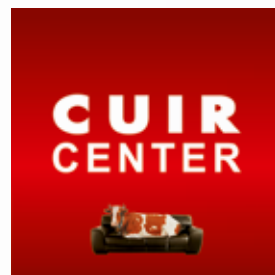


[WWW.CUIRCENTER.COM](http://WWW.CUIRCENTER.COM)

*Madame, Monsieur, Cher Client,*

*Vous venez d'acquies un salon Cuir Center, nous vous remercions de votre confiance. Votre salon a été fabriqué avec soin et attention. Chaque étape de sa fabrication a été suivie et contrôlée par des experts. Dans ce guide, vous trouverez de précieux conseils qui vous aideront à préserver la beauté et les qualités d'origine de votre canapé... Lisez-le attentivement.*

*N'hésitez pas à demander conseil en magasin : nous sommes à votre disposition pour vous apporter l'aide dont vous pourriez avoir besoin.*



# ENTRETIEN DU CUIR



## 1/ CONSEILS D'UTILISATION

Pour profiter pleinement et longtemps de vos sièges en cuir, veillez à respecter quelques règles de base. Le cuir, selon son type de finissage, est plus ou moins sensible à la chaleur et à la lumière, même par réverbération. Ces facteurs peuvent dessécher le cuir et ternir la vivacité de ses couleurs. L'emplacement de vos sièges dans leur environnement devra éviter si possible une exposition directe aux rayons solaires et lunaires ou une disposition proche des baies vitrées. Observez et respectez les conseils d'entretien pour préserver les qualités physiques et esthétiques de votre cuir. N'attendez pas l'encrassement pour entreprendre les opérations d'entretien, ne tentez pas d'opérations de nettoyage, détachage,... sans les produits adaptés. Veillez à ne pas disposer vos sièges près d'une source de chaleur intense (cheminée, radiateur, appareils de chauffage).

Le cuir est un matériau résistant, toutefois au même titre qu'une boiserie ou un autre matériau d'origine naturelle, il est sensible aux agressions physiques qui peuvent nuire à son aspect (rayures d'objets pointus, griffures d'animaux domestiques, frottements de tissus ou de vêtements rêches, rivets ou boucles de vêtements...). Veillez à éviter ces types d'agressions à votre cuir.

## 2/ ENTRETIEN DU CUIR

### DÉPOUSSIÉRAGE

La quantité de poussière et de salissure qui se dépose sur votre cuir est équivalente à celle qui se dépose sur un meuble en bois et que vous dépoussiérez régulièrement parce qu'elle est très visible.

Pour éviter que la poussière ternisse votre cuir et s'incruste dans les nervures de la peau, effectuez un dépoussiérage hebdomadaire, surtout si votre canapé a une assise capitonnée, soit par le passage de l'aspirateur à l'aide d'un embout à brosse douce, soit par le passage d'un chiffon doux humidifié en surface du cuir.

## NETTOYAGE, À RÉALISER CHAQUE SEMESTRE.

Cette opération permet d'éliminer toutes les poussières grasses ou collantes, salissures courantes et taches liées à l'utilisation qui ne sont pas éliminées par le dépoussiérage régulier. Le nettoyage permet également de préparer le cuir pour que l'application du produit de protection se réalise sur une surface nette et propre, lui donnant ainsi un maximum d'efficacité.

Il se réalise à l'aide du shampoing contenu dans le coffret d'entretien des cuirs Cuir Center spécialement conçu à cet effet.

**Méthodologie** : versez un peu de produit sur l'éponge du coffret ou sur une éponge douce non rugueuse. Faites mousser le produit en écrasant l'éponge et nettoyez par de petits mouvements circulaires en laissant le temps au produit d'agir pour bien éliminer les salissures dans les nervures du cuir. Évitez de frotter trop intensivement le cuir. L'effet nettoyant est obtenu par la réaction chimique du produit et le temps que vous laissez au produit pour agir. Évitez de détremper le cuir. Rincez régulièrement l'éponge pour éliminer les salissures récupérées. En fin de nettoyage, effectuez un passage avec l'éponge rincée et laissez sécher.

**Nota** : pour les cuirs grainés il est conseillé d'utiliser une brosse douce (poils en soie) lors de l'application du shampoing. L'action de la brosse par petits mouvements circulaires active le nettoyage et évite la stagnation des salissures dans les nervures.

## PROTECTION, À RÉALISER CHAQUE SEMESTRE.

Cette opération apporte au cuir d'ameublement les éléments nécessaires à sa résistance dans le temps (nourriture contre le dessèchement, protection contre les taches, les frottements et la décoloration à la lumière). Le produit de protection agit préventivement en créant un écran aux agressions que subit le cuir. Le respect de la fréquence d'entretien permet de maintenir en état l'écran de protection et de préserver son efficacité.

Cette opération se réalise à l'aide du produit contenu dans le coffret d'entretien des cuirs Cuir Center et du chiffon prévu à cet effet. Si vous ne disposez pas du produit en question, le produit de substitution devra être sélectionné dans le commerce pour ses qualités protectrices et nourrissantes équivalentes. Évitez tous les aérosols contenant des solvants et les produits à base d'huile ou de matière grasse. Méthodologie : versez du produit sur le chiffon prévu à cet effet, étalez le produit sans frotter intensivement pour enduire la surface du cuir uniformément.

Insistez au niveau des assises, des accoudoirs et des dossiers. Laissez sécher et lustrez éventuellement à l'aide d'un chiffon laineux si vous souhaitez obtenir un effet brillant.

## DÉTACHAGE

Tous les cuirs sélectionnés par Cuir Center ont reçu en tannerie une protection de base contre les taches.

L'entretien régulier permet de préserver cette protection et facilite les opérations de détachage.

En cas de tache accidentelle, intervenez dès que possible calmement et sans précipitation. Avant d'effectuer l'opération de détachage à l'aide de produits, éliminez le maximum de matière tachante à l'aide d'un tissu absorbant sans frotter. Procédez ensuite tel qu'indiqué au chapitre « Nettoyage ».

Si toutefois, vous n'obteniez pas un résultat satisfaisant, n'insistez pas. Demandez conseil à votre magasin Cuir Center ou à un professionnel.

**Méthodologie** : imprégnez une éponge du coffret de détachage Cuir Center, ou une éponge ménagère douce, avec du produit contenu dans le coffret d'entretien pour cuir Cuir Center ou avec une solution nettoyante (voir le chapitre Nettoyage). Faites mousser le produit sur l'éponge et tamponnez la tache ou agissez par de petits mouvements circulaires sans abraser le finissage du cuir. Laissez le temps au produit d'agir chimiquement. Répétez l'opération si nécessaire. Assainissez l'endroit détaché avec l'éponge rincée à l'eau claire. Si votre entretien préventif à l'aide de la crème de protection a régulièrement été effectué, le produit éliminera la plupart des taches courantes.

**IMPORTANT** : après détachage, appliquez la crème de protection pour bien protéger votre cuir à l'endroit du détachage.

## PARTICULARITÉ DE LA MATIÈRE :

Le tannage et les opérations de finition apportent au cuir toutes ses qualités esthétiques et fonctionnelles : souplesse, résistance, tenue des couleurs.

Dès les premières utilisations des sièges, le cuir, soumis à son utilisation normale prend peu à peu son état physique définitif. Le cuir s'adapte à son environnement et garde parfois quelques distensions résiduelles au niveau des endroits qui subissent le plus de contraintes physiques.

Ce phénomène, tout à fait normal, identique pour les cuirs utilisés dans l'habillement ou la maroquinerie, est plus ou moins visible en fonction de l'intensité de l'utilisation des sièges, des caractéristiques de son environnement (température, hygrométrie...), de la souplesse des sièges et de l'épaisseur du cuir.

Les revêtements garnissant les sièges livrés seront conformes à l'échantillon choisi quant à la qualité, étant précisé :  
- que chaque peau d'animal est unique et que certaines traces sur les peaux (telles que les rides, cicatrices provoquées par des écorchures ou blessures d'animal, piqûres d'insectes, veines, pores dilatés, plis d'engraissement...) sont des marques de vie pouvant donner, à certains endroits, des nuances de grain ou d'aspect, de teinte ou de réaction au colorant qui ne sont pas à considérer comme des défauts mais au contraire comme la preuve de l'authenticité du cuir qui contribue à rendre chaque siège unique.

- que le cuir est un matériau vivant et naturel, souple mais peu élastique et donc soumis à elongation en fonction de l'assouplissement normal des rembourrages et des compressions normales d'usage des sièges.



# ENTRETIEN DU TEXTILE



*Pour préserver le tissu ou la microfibre de votre salon Cuir Center et en profiter pleinement à tout moment, un entretien régulier et adapté est nécessaire.*

*Le respect de la méthodologie d'entretien préconisée vous permettra d'éliminer les salissures de surface et les taches accidentelles liées à l'utilisation de votre salon.*

## 1/ CONSEILS D'UTILISATION

Au même titre que tous les supports textile (moquettes, tapis, rideaux...) et en fonction de la nature de la fibre qui le compose, votre textile d'ameublement est plus ou moins sensible à la lumière et à la chaleur. La disposition de votre salon dans son environnement devra éviter si possible une exposition directe aux rayons du soleil ou un emplacement très proche d'une source de chaleur.

La poussière, équivalente à celle qui se dépose sur vos meubles en bois, les salissures liées à l'utilisation des sièges (frottements des vêtements, des mains, petites taches accidentelles...), sont les premiers facteurs qui ternissent les textiles et nuisent à leur aspect esthétique. N'attendez pas que la salissure qui apparaît sur les parties les plus exposées de vos sièges soit trop importante pour mettre en œuvre l'entretien préconisé.

## 2/ ENTRETIEN RÉGULIER

### DÉPOUSSIÉRAGE

Cette opération doit se réaliser régulièrement pour éliminer la poussière qui se dépose sur le textile et éviter qu'à l'usage des sièges, cette dernière soit écrasée dans le tissu.

Effectuez un dépoussiérage hebdomadaire à l'aide d'un aspirateur muni d'une brosse douce. Évitez les brosses dures qui risquent d'abîmer la surface du textile.

### DÉTACHAGE PONCTUEL - CONSEILS

En cas de tache accidentelle et ponctuelle, intervenez dès que possible calmement et sans précipitation mais sans attendre que la tache s'incruste.

Avant d'effectuer une opération de détachage à l'aide des produits préconisés, éliminez le maximum de la tache liquide ou pâteuse à l'aide d'un tissu absorbant.

Pour les taches sèches, brossez légèrement et passez l'aspirateur sur l'endroit taché.

## OPÉRATION DE DÉTACHAGE - CONSEILS

1. Sélectionnez la méthodologie appropriée selon le type de tache dans le tableau de détachage.  
2. Après un essai local sur une partie cachée ou peu visible du textile, réalisez le détachage en suivant les instructions données dans les différentes méthodologies.

- Évitez de frotter le tissu. Le tamponnement de la tache à l'aide d'une éponge et l'effet chimique des produits sont suffisants.
- Un frottement trop intensif peut altérer la fibre textile et nuire à son aspect esthétique.
- En cas d'auréole résiduelle, répétez l'opération de détachage (méthodologie N° 1) en tentant de mieux assécher le textile en tamponnant avec un tissu absorbant sec ou en utilisant l'embout du tuyau d'un aspirateur pour éliminer le maximum d'humidité avant d'appliquer la poudre absorbante de détachage.
- Le séchage de l'endroit humidifié peut être accéléré en utilisant un sèche-cheveux. Le séchage s'effectue par spirale de l'extérieur vers l'intérieur de la partie à sécher. Évitez de chauffer trop intensivement le tissu.

**Nota :** pour permettre à la poudre absorbante de bien remplir sa fonction, veillez à bien l'appliquer sur le textile (saupoudrez ou étalez à la main).

## 3/ NETTOYAGE GÉNÉRAL DES SIÈGES

Cette opération s'effectue lorsque, malgré l'entretien régulier, un nettoyage plus radical est nécessaire pour rafraîchir l'aspect esthétique des sièges (il est conseillé d'avoir recours aux services d'un professionnel).

### MÉTHODOLOGIE DE NETTOYAGE

Conformément à la méthodologie de détachage N° **1** présentée dans cette notice, humidifiez uniformément les surfaces à nettoyer avec le shampoing détachant CUIR CENTER ou la solution nettoyante préconisée.

Versez le shampoing dans un récipient, trempez une éponge dans le liquide et faites mousser le shampoing dans l'éponge en l'écrasant à plusieurs reprises. Nettoyez votre textile à l'aide de la mousse par de petits mouvements circulaires.

**Nota :** pour éviter tout risque d'auréole résiduelle, il est important que l'application du shampoing soit uniforme sur toute la partie de textile traitée. Pour cela, effectuez cette opération minutieusement, sans précipitation, en intervenant sur les éléments de votre siège l'un après l'autre (coussin d'assise, puis l'accoudoir, puis le dossier...).

Lorsque cette opération est réalisée, asséchez la partie traitée à l'aide d'un chiffon doux en frottant légèrement sans abîmer votre textile. Cette opération a pour but de récupérer les salissures mises en suspension sous l'effet du shampoing.

Laissez bien sécher le textile, puis passez l'aspirateur sur toutes les parties nettoyées. Cette opération a pour but d'éliminer les résidus du shampoing cristallisant qui s'est transformé en poudre dans votre textile en emprisonnant les résidus de salissures non éliminées par le passage du chiffon sec après shampoing.

## MÉTHODOLOGIE N° 1

Imprégnez une éponge propre avec du shampoing contenu dans le coffret de détachage CUIR CENTER ou avec une solution détachante. Tamponnez la tache à l'aide de l'éponge et absorbez à l'aide d'un tissu éponge sec pour éliminer le produit appliqué et la tache. Répétez l'opération si nécessaire en évitant de détremper le textile jusqu'à ce que vous obteniez un résultat satisfaisant. Évitez de frotter ou gratter intensivement l'endroit où vous intervenez pour éviter d'altérer le tissu.

En fin d'opération de détachage et après avoir bien asséché l'endroit traité, saupoudrez la partie humidifiée avec la poudre absorbante de détachage pour éliminer les résidus de produits et le risque d'auréole. Laissez sécher, aspirez à l'aide de l'embout d'un aspirateur muni d'une brosse douce.

### Détachage à l'aide d'un aspirateur (pour les taches importantes ou à fort dégorgement)

Appliquez le détachant ou la solution nettoyante préconisée, tamponnez à l'aide d'une éponge pour activer l'effet nettoyant. Aspirez la tache avec l'embout rond d'un tuyau d'aspirateur fonctionnant à puissance moyenne en débordant largement de la partie humidifiée. Répétez l'opération si nécessaire, appliquez la poudre absorbante, laissez sécher, aspirez la poudre absorbante.

**Nota :** l'application de la poudre absorbante est importante. Elle permet d'extraire les résidus de tache et évite la formation d'auréole.

## MÉTHODOLOGIE N° 2

Réalisez un mélange 1/3 d'eau, 1/3 d'alcool à 90°, 1/3 de vinaigre blanc. A l'aide d'une éponge, appliquez la solution et opérez en utilisant la méthodologie N°1 avec le mélange créé à la place du shampoing détachant ou de la solution détachante.

Avant de laisser sécher, effectuez une opération complète prévue dans la méthodologie N° 1 avec le shampoing pour éliminer les résidus de produits utilisés dans la méthodologie N° 2.

**Nota :** si vous n'avez pas la possibilité de réaliser le mélange de produit, un essai de détachage à l'aide de la méthodologie N° 1 peut s'avérer suffisant.

## MÉTHODOLOGIE N° 3

Réalisez un mélange eau 70%, ammoniac 30 %.

A l'aide d'une éponge, appliquez la solution et opérez en utilisant la méthodologie N° 1 en remplaçant le shampoing ou la solution détachante par le mélange créé. Avant de laisser sécher, effectuez une opération complète prévue dans la méthodologie N° 1 avec le shampoing pour éliminer les résidus de produits utilisés dans la méthodologie N° 3.

## MÉTHODOLOGIE N° 4

Appliquez le détachant CUIR CENTER pour taches résiduelles grasses ou colorées, de l'essence minérale ou de l'alcool à 90° à l'aide d'un chiffon propre. Tamponner légèrement par de petits mouvements circulaires en dépassant les limites de la tache. Répétez l'opération si nécessaire. Terminez votre opération de détachage par une application complète de la méthodologie N° 1.

## TABLEAU DE DÉTACHAGE

Sélectionnez la méthodologie en fonction du type de tache à éliminer. Appliquez la première méthodologie préconisée et détaillée dans la présente notice puis laissez sécher. Stoppez votre opération de détachage si le résultat est satisfaisant à l'aide de la première méthodologie.

En cas de résidu de tache, utilisez chronologiquement les méthodologies suivantes préconisées :

NATURE DES TACHES	MÉTHODOLOGIE DE NETTOYAGE DU TEXTILE			
	1	2	3	4
Café, thé, apéritifs, alcools, vin, bière, fruits	●	●		
Aliment sucré sur tissu		●		
Aliment sucré sur microfibre	●			
Moutarde, Ketchup	●	●		
Lait, sang, urine, sueur	●		●	
Beurre, matière grasse, huile, cirage, cire, rouge à lèvres	●			●
Stylo, encre sur tissu				●
Stylo, encre sur microfibre	●			●
Boue, poussière sèche	●			

## AUTRES TYPES DE TACHES

### Bougie

Placez un buvard sur la tache et passez un fer à repasser (température minimum pour éviter de déformer ou marquer les fibres textiles synthétiques). Éliminez un éventuel résidu de tache avec la méthodologie N° 4.

### Chewing-gum

Refroidissez à l'aide d'un aérosol anti chewing-gum ou d'un glaçon dans une poche plastique. Émiettez et éliminez la matière.

Le fond de tache résiduelle peut être éliminé en tamponnant la tache à l'aide d'un tissu imprégné d'un solvant chloré (méthodologie N° 4).

*Ces conseils vous sont donnés à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de Cuir Center. En cas de doute ou d'hésitation concernant l'entretien, nous vous invitons à vous rapprocher de votre magasin Cuir Center.*



# GARANTIE

La garantie Cuir Center couvre l'ensemble des éléments qui assurent que le produit puisse répondre à l'usage auquel il est destiné :

- la structure qui assure la solidité du produit est garantie 5 ans.
- les mécanismes et moteurs des sièges et têtes de relaxation ainsi que les mécanismes des convertibles, qu'ils soient électriques ou manuels, sont garantis 2 ans.
- les batteries, transformateurs, poussoirs et autres pièces électriques sont garantis 2 ans.
- les revêtements (cuir, tissu, microfibre...), les coutures, les boiseries apparentes, sont également garantis 2 ans.
- les mobiliers autres que les sièges sont garantis 2 ans.

En France, le magasin applique en tout état de cause la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et 1648 alinéa 1er du Code civil) et la garantie légale de conformité (articles L 217-4 et suivants du Code de la consommation)

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation : « Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur ».
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil (« l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix. »)

## LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

- Les modifications d'aspects des recouvrements et rembourrage dues à l'usure et à l'utilisation du siège (assouplissement ou rodage des mousses) dans des conditions d'usage normal (le cas échéant, selon les règles de certification « AMEUBLEMENT – SIÈGES » existant en la matière).
- La distension résiduelle du cuir au niveau des places les plus utilisées qui est liée aux contraintes que subit le recouvrement des sièges à l'utilisation.
- Les décolorations, l'altération ou toute modification ou détérioration d'aspect dues :
  - à l'action excessive de la lumière naturelle ou artificielle.
  - à l'emploi de tout produit d'entretien non adapté au revêtement, ainsi que le non-respect des conditions d'entretien (chapitre Entretien du cuir).
  - à des causes extérieures : accidents domestiques, dégâts des eaux, taches, brûlures, éraflures, animaux, etc...
  - à un mauvais montage, calage ou réglage ou autres interventions réalisées par des personnes non agréées par Cuir Center.

- à l'action de la sudation et de la transpiration naturelle du corps ou à l'action de la séborrhée.
- Les migrations de teintes et de couleurs provenant d'articles mis en contact avec le cuir des sièges dont la couleur n'est pas stabilisée (vêtement, plaid, coussins « déco », ceintures, sac à main etc.).
- Les déformations des sièges, de structures mécaniques fixes ou mobiles, la casse de structures consécutives à une mauvaise utilisation ou des surcharges intensives concentrées sur un point donné liées à un usage caractéristique particulier et inhabituel.
- Les dégradations affectant des éléments tels que les fermetures éclair, les fixations inter-éléments, les crémaillères de têtes ou accoudoirs et divers accessoires provenant d'un usage inapproprié.
- Les détériorations provoquées intentionnellement par un utilisateur.
- Les utilisations dans les lieux publics ou professionnels, à moins qu'il ne s'agisse d'un modèle adapté à cet usage et précisé sur le bon de commande.

- Les réparations ou modifications qui auraient été effectuées à l'initiative du client par lui-même sans qu'il y ait eu un accord express écrit de votre magasin Cuir Center.

- Les mobiliers non intégralement réglés au magasin (les achats financés par un organisme de crédit sont considérés réglés dès qu'il n'y a pas eu opposition infondée au paiement de la part de l'emprunteur et

sous réserve que la partie payable au comptant l'ait été entièrement). Dans le cas d'un litige et dans l'hypothèse où le client et le magasin Cuir Center voudraient déterminer l'origine du dommage et qu'une expertise technique leur apparaisse alors nécessaire, le magasin demandera à un organisme officiel (FCBA, CTC) d'examiner le produit et de faire connaître aux parties ses conclusions.

Les réclamations relatives à la distension du cuir donneront lieu à un examen à domicile par un technicien. Lors de cet examen, une cotation de la distension sera réalisée à l'aide de la méthode de cotation allemande RAL-GZ 430, également utilisée en France. La cotation déterminera si la distension du cuir est normale ou excessive. Les spécificités de la cotation RAL-GZ 430 sont consultables sur Internet : [www.cuircenter.com/distension.html](http://www.cuircenter.com/distension.html)

Dans le cas où les défauts résulteraient exclusivement d'une utilisation fautive du client, les frais de cette expertise seront à la charge de ce dernier.

## NOTRE GARANTIE NE S'APPLIQUE, PAR AILLEURS, PAS AUX PRODUITS SUIVANTS :

- Les salons d'exposition, soldés ou vendus dans l'état.
- Les salons qui ont fait l'objet d'une ré-exportation.
- Les salons de deuxième main (notre garantie n'est pas cessible).

## EN TOUT ÉTAT DE CAUSE :

- Il sera tenu compte de la vétusté et de l'usure normale, lors de tout appel en garantie.
- Tout produit emporté par le client ou un de ses prestataires au dépôt ou au magasin Cuir Center ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation liée au transport ou à l'installation, auprès du magasin Cuir Center, celui-ci n'étant pas intervenu dans ces prestations.

## DISPOSITIONS LÉGALES :

Indépendamment de la garantie commerciale, Cuir Center reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-13 du code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

### « Garantie légale de conformité » (extrait du Code de la consommation)

**Article L. 217-4.** « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

**Article L. 217-5.** « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- 1°) Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
- Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2°) Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

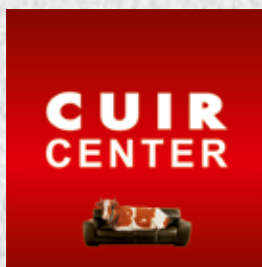
**Art. L. 217-12.** « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

**Article L. 217-16.** « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

### « Garantie des défauts de la chose vendue » (extrait du Code civil)

**Art. 1641.** « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

**Art. 1648.** « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »



[WWW.CUIRCENTER.COM](http://WWW.CUIRCENTER.COM)